

Initiatives ministérielles

dans la plupart des secteurs qui ont été libéralisés par l'ALÉ.

Le Canada a surtout bénéficié des exportations aux États-Unis, pas de ressources naturelles, mais de produits manufacturés à forte valeur ajoutée. C'est dans ces secteurs que réside notre avenir.

Le gouvernement a sorti le pays de sa coquille et l'a préparé à entrer dans le XXI^e siècle. Tous ces succès ont eu lieu au cours d'une récession mondiale. Imaginez seulement ce que nous pourrions accomplir pendant la période de reprise économique dans laquelle nous entrons actuellement!

Voilà la réalité. Au cours d'une dépression économique mondiale, les exportations canadiennes aux États-Unis ont augmenté non pas de 1 p. 100 ou de 2 p. 100, ni même de 9 p. 100 ou de 10 p. 100, mais de près de 20 p. 100, dans le peu de temps depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉ.

L'année dernière, le Canada a réalisé un record sans précédent dans ses exportations de marchandises aux États-Unis: 122,3 milliards de dollars. En décembre 1992, l'excédent commercial—c'est exact, l'excédent commercial—avec les États-Unis s'élevait à 2 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de plus de 26 p. 100 par rapport au mois précédent.

Les exportations canadiennes aux États-Unis ont même dépassé celles du Japon. Tout le monde, même les députés de l'opposition, considèrent ce pays comme une puissance économique, mais le Canada l'a surpassé et ce, grâce à l'ALÉ.

Comme tout bon architecte, le gouvernement sait que nous devons avoir des assises solides avant de pouvoir bâtir une maison. C'est ce que permettra l'Accord de libre-échange nord-américain. Il renforcera le succès de l'ALÉ. Au lieu de réduire les acquis que nous avons eu tant de mal à obtenir, il les complétera et les renforcera.

L'ALÉNA incorpore de nombreux éléments de l'ALÉ et en ajoute d'autres. Les décisions prises dans l'accord ne sont pas toutes parfaites et nous savons que, en fin de compte, même les politiciens sont humains.

Après quatre ans d'application de l'ALÉ, le gouvernement a cerné certaines améliorations acceptables de part et d'autre et les a insérées dans l'ALÉNA. Chacune d'elles a passé le test ultime: Sera-t-elle avantageuse pour le Canada? Dans chaque cas, la réponse a été un oui retentissant. Parmi les améliorations qui ont été apportées, mentionnons l'adoption de règles d'origine plus justes et plus stables, la protection de la propriété intellectuelle, un élargissement considérable des possibilités

de participer aux marchés publics et, bien sûr, l'inclusion du Mexique dans l'accord, ce qui permet au Canada d'avoir accès à l'un des marchés mondiaux en plein essor.

Lorsque nous nous sommes engagés dans les pourparlers sur l'ALÉNA en 1991, nous avions trois grands objectifs: tout d'abord, offrir au Canada un meilleur accès au marché mexicain, ensuite, conclure un accord trilatéral qui donnerait au Canada un accès plus sûr au marché américain, tout en maintenant les avantages que nous avons obtenus dans l'ALÉ et, enfin, préserver son statut d'endroit privilégié pour faire des investissements. Tous ces objectifs ont été réalisés.

Ce qu'il faut souligner en tout premier lieu, c'est que le Mexique profite déjà d'une libéralisation des échanges avec le Canada, sauf que cela ne se fait pas dans les deux sens. Environ 80 p. 100 des produits mexicains entrent au Canada en franchise de droits, tandis que les exportations canadiennes au Mexique sont assujetties à toutes sortes de droits de douane et autres obstacles au commerce. C'est quelque chose dont les Canadiens ne se rendent pas compte et ils doivent savoir que le gouvernement s'est efforcé de corriger ce déséquilibre, et qu'il a réussi.

• (1745)

Grâce au travail infatigable du ministre du Commerce extérieur et de ses collaborateurs, le Canada pourra rééquilibrer son commerce avec le Mexique, en particulier dans le secteur de l'automobile qui est si important pour ma province, l'Ontario.

Le Mexique a le marché automobile qui connaît la croissance la plus rapide de l'Amérique du Nord. Grâce à l'ALÉNA, il va supprimer, sur une période de dix ans, sa politique protectionniste pour les automobiles qui dans le passé avait limité les importations de véhicules et avait obligé les usines de pièce de rechange et de montage à s'installer au Mexique.

Cet accord contribuera beaucoup à assurer l'avenir de l'industrie automobile en Ontario. On peut en voir la preuve dans le fait que Chrysler Canada vient d'annoncer récemment son intention d'investir 600 millions de dollars dans son usine de Windsor, en Ontario. Si Chrysler avait cru ce que disent les partis d'en face, est-ce que cette société investirait 600 millions de dollars en Ontario?

L'industrie automobile et ses travailleurs ne sont pas les seuls à être avantagés par l'ALÉNA. Cet accord offre des débouchés considérables dans de nombreux secteurs différents.

Les fabricants de machines de l'Ontario seront avantagés par l'ALÉNA. Pourquoi? Parce que le Mexique dé-